



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil d'administration du 13 décembre 2023

Délibération n°402 Conventions

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,

Article 1

Le Conseil d'administration du CROUS de Reims autorise le directeur général à signer l'avenant n° 3 à la convention de location du 18/09/2013 de la résidence étudiante Charbonneaux sis 55 avenue de Laon / 6, rue du Mont d'Arène à Reims avec le Foyer Rémois.

Article 2 et dernier

Le présent avenant prolonge la location de la résidence du 01 janvier 2024 au 31-08-2025.

Pour : UNANIMITE

Contre :

Abstention :

Fait à Reims, le 13 décembre 2023

La Présidente du Conseil d'administration

Véronique Perdereau